Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Faucheurs volontaires d’OGM relaxés : ils seront rejugés en janvier 2012

Par Christophe NOISETTE

Publié le 20/09/2011, modifié le 09/03/2026

Huit Faucheurs volontaires (dont José Bové et François Dufour) avaient été relaxés le 28 juin par le tribunal correctionnel de Poitiers [1]. Le Parquet avait fait appel de cette décision en juillet 2011 [2]. Cet appel sera jugé le 13 janvier 2012 à Poitiers.

---

[1] OGM - Relaxe complète pour les huit Faucheurs volontaires à Poitiers

[2] OGM - Le Parquet de Poitiers fait appel de la relaxe des Faucheurs volontaires

---

Adresse de cet article : https://infogm.org/faucheurs-volontaires-dogm-relaxes-ils-seront-rejuges-en-janvier-2012/